La bibliographie

Pour bien élaborer sa bibliographie, il faut d’abord classer les références des documents selon la catégorie à laquelle appartiennent ces documents. **Exemple de bibliographie :**

**Corpus**: On place dans cette section les ouvrages du corpus traité.

**Œuvres littéraires :** autres romans ou textes littéraires consultés et cités.

**Ouvrages et articles de critique littéraire :** des ouvrages/articles dont les auteurs traitent ou critiquent une œuvre littéraire donnée ou un genre littéraire donné.

Ex :

BONN, Charles, *Anthologie de la littérature algérienne*, *(1950 -1987).* Paris, Hachette, Le livre de poche 1990.

**Ouvrages et articles de théorie littéraire :** ce sont des documents sur lesquels on se base pour analyser notre corpus.

Ex :

GENETTE, Gérard, *Figures II*, Paris, Seuil, 1969.

**Ouvrages généraux :** autres ouvrages qui ont aidé à analyser le corpus. (psychologie, philosophie, linguistique, stylistique… )

Ex :

PLATON, *La République*, (trad. Fr, Georges Leroux et Luc Brisson), Éditions Gallimard, Pars, 2008 (1re éd. 2006).

**Thèses et mémoires de master.**

Ex :

BONN, Charles, *Le Roman algérien contemporain de langue française : espaces de l’énonciation et productivité des récits*, Thèse de doctorat d’Etat, Université de Bordeaux 3, 1982. (www.limag.refer.org/Theses/Bonn/ThesEtat2ePartie.htm)

**Articles et documents en ligne :** des documents qu’on consulte en ligne.

Ex :

ARAGON, Sandrine, « Les images de lectrices dans les textes de fiction français du milieu du XVIIe siècle au milieu du XIXe siècle », *Cahiers de Narratologie*, mis en ligne le 01 janvier 2004, <http://narratologie.revues.org/6>. Consulté le 03-06-2015.

**Encyclopédies et dictionnaires :**

Ex :

MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Librairie Générale Française, Paris, 1992.

**Sitographie :** autres sites internet consultés ( avec mention du nom de l’auteur, la date de mise en ligne et la date de consultation du site).

 Les annexes

◦ On insère dans une annexe, de l'information qui aide à comprendre la recherche: des tableaux, schémas, images, photos, statistiques, figures, articles, interviews ou questionnaires.

◦ Les annexes sont placées par ordre de mention dans le texte à la fin du mémoire après la bibliographie et avant les trois résumés ( français-arabe-anglais).